

**RAPPORTS  
DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE 2013  
A.D.I.L.**

**AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT DANS LE FINISTERE**

**23, RUE JEAN JAURES  
29000 QUIMPER**

**ANDRE TANGUY**  
Commissaire aux Comptes  
Boulevard Saint-Martin – B.P. 17336  
29673 MORLAIX CEDEX

**EXERCICE 2013**

---

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT DANS LE FINISTERE**

**23, RUE JEAN JAURES  
29000 QUIMPER**

**ANDRE TANGUY**  
Commissaire aux Comptes  
Boulevard Saint-Martin – B.P. 17336  
29673 MORLAIX CEDEX

**ANDRE TANGUY**

H.E.C.  
EXPERT - COMPTABLE  
Diplômé par l'Etat

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Rennes

Tél. : 02 98 88 17 27  
Fax : 02 98 88 17 26  
B.P. 17336  
29673 MORLAIX CEDEX

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

### AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DANS LE FINISTERE Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DANS LE FINISTERE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT MARTIN DES CHAMPS,

Le 10 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes,

**André TANGUY**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

# COMPTES ANNUELS

**SOCOGEQ QUIMPER**

*3 bis Rue Félix le Dantec*

CS 50003

29018 QUIMPER CEDEX

02 98 10 26 00



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	2 848	2 629	218	598	-379	-63.45
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	13 000		13 000	13 000		
	Constructions	153 776	13 422	140 354	108 459	31 895	29.41
	Installations techniques Matériel et outillage	10 989	10 187	802	782	19	2.48
	Autres immobilisations corporelles	92 436	77 512	14 924	14 269	655	4.59
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>TOTAL I</b>	273 048	103 750	169 298	137 108	32 190	23.48
	Comptes de liaison <b>TOTAL II</b>						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	70 156	628	69 527	85 461	-15 934	-18.64
Valeurs mobilières de placement	224 715		224 715	326 133	-101 418	-31.10	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	171 746		171 746	128 842	42 903	33.30	
Charges constatées d'avance (3)	13 415		13 415	3 277	10 138	309.39	
	<b>TOTAL III</b>	480 031	628	479 402	543 713	-64 311	-11.83
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	753 079	104 379	648 700	680 821		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an



**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	20 677		20 677			
	Écarts de réévaluation						
	<b>Réserves :</b>						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	438 212		397 235		40 978	10.32
	Report à nouveau						
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	-28 034		40 978		-69 012	-168.41
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Écarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>	430 855		458 889		-28 034	-6.11
	<b>TOTAL II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	71 078		64 971		6 107	9.40
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>TOTAL III</b>	71 078		64 971		6 107	9.40
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 316		23 084		232	1.00
	Dettes fiscales et sociales	84 894		96 110		-11 216	-11.67
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 454				11 454	
	Autres dettes	27 103		37 767		-10 664	-28.24
	Instruments de trésorerie						
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance						
	<b>TOTAL IV</b>	146 767		156 960		-10 193	-6.49
	Écarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	648 700		680 821		-32 121	-4.72

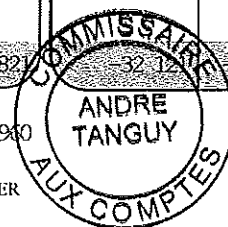
(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

146 767 156 960

SOCOGEQ QUIMPER



**COMPTE DE RESULTAT**

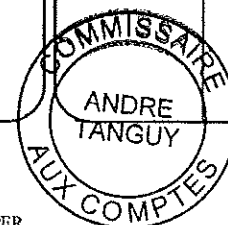
	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2013 12	31/12/2012 12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services		638	-638	-100.00
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	583 336	591 841	-8 505	-1.44
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	6 262	6 660	-398	-5.98
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	39	2	37	NS
<b>TOTAL I</b>	<b>589 638</b>	<b>599 140</b>	<b>-9 503</b>	<b>-1.59</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	108 326	87 978	20 348	23.13
Impôts, taxes et versements assimilés	30 727	25 639	5 088	19.84
Salaires et traitements	318 197	293 129	25 068	8.55
Charges sociales	142 370	129 458	12 912	9.97
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 321	17 625	-1 304	-7.40
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	6 107	7 002	-895	-12.78
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	2 831	2	2 830	NS
<b>TOTAL II</b>	<b>624 879</b>	<b>560 833</b>	<b>64 046</b>	<b>11.42</b>
<b>I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-35 242</b>	<b>38 307</b>	<b>-73 549</b>	<b>-192.00</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

\* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2 827

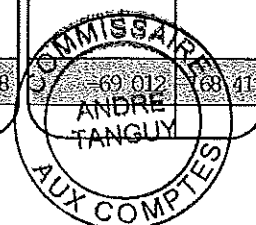




**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2013 12	31/12/2012 12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	155		155	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 582	3 557	2 026	56.95
<b>TOTAL V</b>	<b>5 737</b>	<b>3 557</b>	<b>2 180</b>	<b>61.30</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>5 737</b>	<b>3 557</b>	<b>2 180</b>	<b>61.30</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I+II+III+IV+V-VI)</b>	<b>-29 505</b>	<b>41 864</b>	<b>-71 369</b>	<b>-170.48</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 562	62	1 500	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	<b>1 562</b>	<b>62</b>	<b>1 500</b>	<b>NS</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	92	948	-856	-90.33
<b>TOTAL VIII</b>	<b>92</b>	<b>948</b>	<b>-856</b>	<b>-90.33</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>1 471</b>	<b>-886</b>	<b>2 357</b>	<b>265.93</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>596 937</b>	<b>602 759</b>	<b>-5 822</b>	<b>-0.97</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>624 971</b>	<b>561 781</b>	<b>63 190</b>	<b>11.25</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>-28 034</b>	<b>40 978</b>	<b>-69 012</b>	<b>168.41</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>-28 034</b>	<b>40 978</b>	<b>-69 012</b>	<b>168.41</b>

\* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois



ANNEXE

**SOMMAIRE**

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
Informations générales complémentaires	14
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Tableau de variation des fonds associatifs	16
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Autres immobilisations incorporelles	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Dépréciation des créances	18
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Droit individuel à la formation	18

NA = Non Applicable NS = Non significative



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 648 700.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 589 637.58 Euros et dégagant un déficit de -28 034.11 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

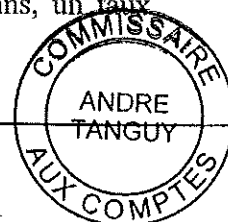
**Informations générales complémentaires**

**Rémunérations des dirigeants d'association :**

Le montant des rémunérations et avantages en nature alloués aux trois cadres les mieux rémunérés (loi 2006-586 du 23 mai 2006) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à la somme de 135 077 euros.

**Engagement en matière de retraite :**

Une provision pour indemnité de fin de carrière figure dans les comptes. Au 31/12/2013, elle s'élève à 71 078 euros. Elle représente la dette actuarielle correspondant à la part relative aux droits passés et inclut les charges sociales au taux de 43 %. Elle est basée sur une hypothèse de départ volontaire à 65 ans, un taux d'actualisation de 2.50 % et une faible rotation du personnel.



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

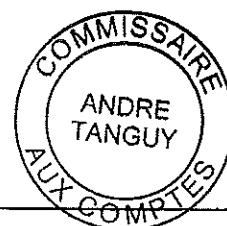
**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 254		830
<b>TOTAL</b>			
Terrains	13 000		
Constructions sur sol propre	117 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions			36 776
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 512		477
Installations générales agencements aménagements divers	4 292		7 945
Matériel de transport	11 677		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	75 126		2 576
<b>TOTAL</b>	231 606		47 773
<b>TOTAL GENERAL</b>	233 860		48 603

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		236	2 848	2 848
<b>TOTAL</b>				
Terrains			13 000	13 000
Constructions sur sol propre			117 000	117 000
Installations générales agencements aménagements constr.			36 776	36 776
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			10 989	10 989
Installations générales agencements aménagements divers		3 212	9 025	9 025
Matériel de transport			11 677	11 677
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 967	71 734	71 734
<b>TOTAL</b>		9 179	270 200	270 200
<b>TOTAL GENERAL</b>		9 416	273 048	273 048

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 656	1 209	236	2 629
<b>TOTAL</b>				
Constructions sur sol propre	8 541	4 680		13 221
Installations générales agencements aménagements constr.		201		201
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 729	458		10 187
Installations générales agencements aménagements divers	4 164	480	3 212	1 433
Matériel de transport	11 677			11 677
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 985	9 385	5 967	64 402
<b>TOTAL</b>	95 096	15 204	9 179	101 121
<b>TOTAL GENERAL</b>	96 753	16 413	9 416	103 750



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 209				
Constructions sur sol propre	4 680				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	201				
Instal.techniques matériel outillage indus.	458				
Instal.générales agenc.aménag.divers	389		92		
Matériel de bureau informatique mobilier	9 385				
TOTAL	15 112		92		
TOTAL GENERAL	16 321		92		

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	20 677				20 677
Réserves :					
Autres réserves	397 235	40 978		0	438 212
RESULTAT DE L'EXERCICE	40 978	-28 034		40 978	-28 034
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	458 889	12 944		40 978	430 855

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	64 971	6 107			71 078
TOTAL	64 971	6 107			71 078

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	628				628
TOTAL	628				628
TOTAL GENERAL	65 599	6 107			71 706
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 107			



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	518	518	
Débiteurs divers	69 638	69 638	
Charges constatées d'avance	13 415	13 415	
<b>TOTAL</b>	<b>83 570</b>	<b>83 570</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	23 316	23 316		
Personnel et comptes rattachés	31 387	31 387		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 944	47 944		
Autres impôts taxes et assimilés	5 563	5 563		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 454	11 454		
Autres dettes	27 103	27 103		
<b>TOTAL</b>	<b>146 767</b>	<b>146 767</b>		

**Autres immobilisations incorporelles**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	2 848	100.00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

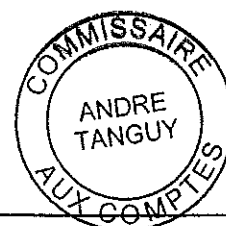
**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immobilier	Linéaire	25 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5, 8 ou 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	3, 4 ou 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ou 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	2, 4 ou 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	68 602
Total	68 602

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 102
Dettes fiscales et sociales	49 378
Total	62 480

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 415
Total	13 415

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Droit individuel à la formation**

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 1 005 heures.



**EXERCICE 2013**

---

**RAPPORT SPECIAL  
DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT DANS LE FINISTERE**

**23, RUE JEAN JAURES  
29000 QUIMPER**

**ANDRE TANGUY**  
Commissaire aux Comptes  
Boulevard Saint-Martin – B.P. 17336  
29673 MORLAIX CEDEX



**ANDRE TANGUY**

H.E.C.

EXPERT - COMPTABLE

Diplômé par l'Etat

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Rennes

Tél. : 02 98 88 17 27

Fax : 02 98 88 17 26

B.P. 17336

29673 MORLAIX CEDEX

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE  
LOGEMENT DANS LE FINISTERE  
Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres de l'Association,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

---

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, j'ai été avisé de la convention suivante, mentionnée à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui a été passé au cours de l'exercice écoulé.

### Convention de location de locaux

#### Administrateur concerné : OPH BREST METROPOLE HABITAT

Votre Association a conclu avec l'Office de l'Habitat BREST METROPOLE HABITAT un bail civil concernant des locaux situés Brest au 3 rue Fauquat et au 11 Square Joël Le Moigne représentant une surface globale d'environ 89 m<sup>2</sup>. Le présent bail a été conclu pour une durée de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013 moyennant un loyer mensuel de 380 euros TTC auquel se rajoutent les charges et les taxes imputables par la loi et l'usage des lieux.

Votre Association a comptabilisé dans ses charges au 31 décembre 2013 au titre de l'application de cette convention un montant de 2 159,78 euros.

Fait à SAINT MARTIN DES CHAMPS,

Le 10 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes,

**André TANGUY**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

